

petits bateaux en bois et jettent leurs filets et leurs lignes à la main. Ils subissent la concurrence des flottes de pêche étrangères composées de bateaux modernes, utilisant des techniques avancées de capture et de conditionnement du poisson, et dotées de bateaux-usines et des plus récents auxiliaires électroniques et mécaniques.

Ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'une assistance qui amènerait l'industrie de la pêche de la côte est, et spécialement l'industrie terre-neuvienne de la pêche, dans le vingtième siècle. Il nous faut un programme d'assistance gouvernementale coordonné qui aidera les pêcheurs de la côte est, les pêcheurs de Terre-Neuve, à concurrencer à armes égales les flottes modernes de pêche des autres pays. C'est alors, et alors seulement, que nous pourrions espérer voir le pêcheur de Terre-Neuve profiter d'une mesure législative comme celle que nous discutons ce soir.

Si je comprends bien, la présente mesure prévoit simplement que les pêcheurs peuvent obtenir un prêt bancaire au taux courant d'intérêt. Afin de persuader les banques à charte de rendre les fonds disponibles, le gouvernement garantira ces prêts. Je pose au ministre des Pêcheries la question suivante: Comment le pêcheur ordinaire de ma province peut-il jamais songer à emprunter alors que le prêt doit être remboursé selon les normes ordinaires? Comment un pêcheur de ma province peut-il songer à emprunter alors que son revenu est absolument insuffisant pour qu'il puisse se charger d'un tel fardeau financier et que l'industrie d'où il tire son revenu est dans un tel marasme?

L'autre jour, le chef de l'opposition (M. Stanfield) s'est plaint à la Chambre des annonces publicitaires que les banques à charte placent dans les journaux et les revues pour encourager les gens à dépenser au-delà de leurs moyens pour des objets de luxe et superflus. Il soulignait que cette attitude frustrait l'objectif du gouvernement de réduire la prodigalité et l'extravagance afin d'enrayer l'inflation. Il est évident qu'une mesure de ce genre, qui porte l'autorité et le prestige du gouvernement fédéral, n'est rien d'autre qu'une invitation explicite aux pêcheurs de Terre-Neuve de s'engloutir dans les dettes.

Si, en obtenant un prêt prévu par la loi, le pêcheur pouvait espérer une amélioration de son revenu, de son niveau de vie ou de ses prises éventuelles, le jeu en vaudrait la chandelle. Mais il ne pourrait que dépenser cet argent dans le vain espoir de rattraper ses concurrents. Il ne serait pas plus avancé et sûrement plus endetté.

[M. Carter.]

Je le répète, monsieur l'Orateur, le pêcheur de Terre-Neuve n'a pas besoin de mesures législatives comme celle-ci, mais de mesures qui l'aideront à s'attaquer au cœur des problèmes qui assaillent son industrie. Il faut des lois qui l'aideront à surmonter les difficultés sociales qu'il rencontre. Avant de consentir plus de crédit aux gens de ma province, nous devons les placer dans une situation où ils mettront ces prêts à profit. Notre aide aux pêcheurs de la côte est, et à ceux de Terre-Neuve surtout, doit porter sur l'amélioration de leurs méthodes, de leurs techniques de pêche et de leurs procédés de commercialisation.

J'ai écouté avec intérêt une réponse faite à la Chambre par le ministre des Pêcheries à une question que je lui posais au sujet de l'établissement d'un Office de commercialisation du poisson salé au Canada. J'attends avec un vif intérêt que le ministre annonce l'établissement de cet office. Je parle, j'en suis certain, au nom de tous les pêcheurs de ma province, lorsque j'affirme que cette proposition nous intéresse grandement. Un tel office de commercialisation s'impose et je le répète, nous attendons avec impatience l'annonce du ministre à ce sujet.

Sauf erreur, d'ici la fin de janvier ou sous peu une déclaration sera faite par le gouvernement exposant l'assistance qui sera accordée à l'industrie du poisson frais congelé sur le littoral de l'Atlantique. Je m'intéresse profondément à la question. Je parle, je crois, au nom de tous les pêcheurs de Terre-Neuve et même de tous les pêcheurs de l'Est du Canada, lorsque j'affirme que nous attendons avec impatience la déclaration du ministre à ce sujet.

Le gouvernement doit de toute urgence prendre des mesures radicales pour améliorer le sort du pêcheur moyen sur la côte est du Canada, à Terre-Neuve surtout. Les députés et le ministre sont au courant, j'en suis sûr, de la situation qui existe actuellement dans ma province. L'industrie du poisson d'eau douce se trouve dans un marasme. Les usines menacent de fermer et, en fait, bon nombre l'ont déjà fait. Elles n'ont pu rendre leur entreprise rentable.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, à moins que le gouvernement assume sa responsabilité à ce sujet et présente un projet d'assistance, l'industrie de la pêche, à Terre-Neuve et sans doute aussi dans l'Est canadien, ne survivra pas. Je n'aimerais pas paraître pessimiste, mais nous devons être réalistes.